



BARÈME D'HONORAIRES

AGENCE DE L'AIGLE — 13 place Boislandry, 61300 L'Aigle
SAS M'CODE AGENCY au capital de 1 000 € — RCS Alençon 949 004 832
Tél. 02 33 34 22 82 — laigle@laforet.com

Ventes — Barème à compter du 8 octobre 2026

Honoraires de transaction : un forfait maximum pour chaque tranche de prix

Prix de vente	Honoraires HT maximum	Honoraires TTC maximum
Jusqu'à 59 999 €	4 166,67 €	5 000,00 €
De 60 000 à 79 999 €	5 000,00 €	6 000,00 €
De 80 000 à 99 999 €	5 833,33 €	7 000,00 €
De 100 000 à 119 999 €	6 666,67 €	8 000,00 €
De 120 000 à 139 999 €	7 916,67 €	9 500,00 €
De 140 000 à 159 999 €	8 750,00 €	10 500,00 €
De 160 000 à 179 999 €	9 583,33 €	11 500,00 €
De 180 000 à 199 999 €	10 416,67 €	12 500,00 €
De 200 000 à 224 999 €	10 833,33 €	13 000,00 €
De 225 000 à 249 999 €	11 666,67 €	14 000,00 €
De 250 000 à 274 999 €	12 500,00 €	15 000,00 €
De 275 000 à 299 999 €	13 333,33 €	16 000,00 €
À partir de 300 000 €	4,58 % du prix	5,50 % du prix

Honoraires TTC (TVA 20 % incluse) à la charge de l'acquéreur, sauf stipulation contraire expresse du mandat.

Mandat exclusif Favoriz : remise de **500 € TTC** sur le forfait ci-dessus, reversée au vendeur sur son prix net à prix de présentation inchangé, uniquement en cas de vente signée chez le notaire.

Cas particuliers

Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par une autre agence :

l'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucuns honoraires ou frais ;
notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat : les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

Autres prestations

Avis de valeur : 150 € à la charge du vendeur / non facturé dans le cadre d'un mandat de vente confié à l'agence.

Honoraires de rédaction d'acte : offerts.



NOS HONORAIRES DE LOCATION

Laforêt L'Aigle — 13 place Boislandry, 61300 L'Aigle — 02 33 34 22 82 — laigle@laforet.com

Location d'un logement — à compter du 8 octobre 2026

Mise en location : honoraires du propriétaire et du locataire

Nous faisons les visites, vérifions le dossier du locataire, rédigeons le bail et réalisons l'état des lieux d'entrée.

PROPRIÉTAIRE

11 € / m²

de surface habitable

LOCATAIRE

11 € / m²

de surface habitable

Exemple : un appartement de 60 m² → **660 €** pour le propriétaire et **660 €** pour le locataire.

Détail : 8 €/m² pour la visite, le dossier et le bail + 3 €/m² pour l'état des lieux d'entrée, de chaque côté. Montants TTC, dans le respect des plafonds légaux.

Les autres cas

Garage ou parking	100 € pour le propriétaire, 100 € pour le locataire
Logement qui n'est pas une résidence principale (résidence secondaire...)	1 mois de loyer pour le propriétaire, 1 mois pour le locataire
Local commercial ou professionnel	24 % du loyer annuel pour le locataire Renouvellement du bail : 6 % du loyer annuel pour chacun
État des lieux de sortie	À la charge du propriétaire — offert si le bien est en gestion à l'agence Sinon : 3 €/m ² (vide), 4 €/m ² (meublé), 6 €/m ² (local), 100 € (garage)
Avis de valeur locative	150 € à la charge du propriétaire — offert s'il confie son bien à l'agence

Tous les montants sont TTC (TVA 20 % incluse). État des lieux par commissaire de justice : frais partagés pour moitié entre propriétaire et locataire. Entremise et négociation : 120 € à la charge du propriétaire, offerts si le bien est confié en gestion à l'agence.

Agence de L'Aigle — SAS M'CODE AGENCY — N° TVA intracommunautaire : FR03949004832 — Titre professionnel : agent immobilier — Carte professionnelle CPI 6101 2023 000 000 004 délivrée par la CCI Porte de Normandie — Activités : transaction et gestion — Garantie financière : GALIAN — Assurance RCP : MMA. Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.



NOS HONORAIRES DE GESTION

Laforêt L'Aigle — 13 place Boislandry, 61300 L'Aigle — 02 33 34 22 82 — laigle@laforet.com

Gérer votre location — à compter du 8 octobre 2026

Deux formules, au choix

ESSENTIEL

7 %

TTC des sommes encaissées (loyer + charges)

On s'occupe de tout, vous percevez vos loyers.

- Encaissement des loyers et quittances
- Un compte rendu de gestion régulier
- Révision du loyer chaque année
- Régularisation des charges
- Suivi de l'assurance et de l'entretien
- Relances en cas de retard ou d'impayé
- État des lieux de sortie et restitution du dépôt de garantie
- Renouvellement et avenants du bail

SÉRÉNITÉ

10 %

TTC des sommes encaissées (7 % de gestion + 3 % d'assurance)

Tout l'Essentiel, et vos loyers sont assurés.

- **Tout le pack Essentiel**
- **Assurance loyers impayés** : si le locataire ne paie pas, vos loyers sont pris en charge selon les conditions du contrat

Exemple : loyer de 600 € charges comprises → **42 € par mois** en Essentiel, **60 € par mois** en Sérénité.

Vous nous confiez la gestion ? On vous offre :

- ✓ les 120 € d'entremise de la mise en location
- ✓ l'état des lieux de sortie
- ✓ l'avis de valeur locative

En plus, si besoin

Vous voulez récupérer votre logement (pour le vendre ou y habiter) : nous préparons et envoyons au locataire la lettre de fin de bail, dans les délais légaux **100 €**

Visite des parties communes (petit immeuble en monopropriété) **60 € par visite**

Montants TTC. Non compris : coût des diagnostics, frais de commissaire de justice et de procédure. Conditions de l'assurance loyers impayés : voir le contrat remis à la signature du mandat.

Agence de L'Aigle — SAS M'CODE AGENCY — N° TVA intracommunautaire : FR03949004832 — Titre professionnel : agent immobilier — Carte professionnelle CPI 6101 2023 000 000 004 délivrée par la CCI Porte de Normandie — Activités : transaction et gestion — Garantie financière : GALIAN — Assurance RCP : MMA. Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.